

## SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES SNH

### MANDAT DE L'ÉTAT RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2013 et portant sur :

- les contrôles et les vérifications mis en œuvre et leur étendue ;
- nos conclusions et notre opinion sur les états financiers de la SNH volet Mandat de l'Etat, établis en FCFA tels qu'ils sont joints au présent rapport,

Les états financiers ont été arrêtés par la SNH. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

### I. ETATS FINANCIERS ANNUELS

Les états financiers sur lesquels ont porté nos travaux présentent les chiffres significatifs suivants au 31 décembre 2013, exprimés en millions de FCFA :

|  |   |           |
|--|---|-----------|
| - Total bilan                                | : | 1 454 164 |
| - Chiffre d'Affaires vente de brut et de gaz | : | 841 287   |
| - Bénéfice net (avant transferts à l'Etat)   | : | 697 700   |
| - Trésorerie nette                           | : | 364 158   |



## **2. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

Nous avons procédé à l'audit des états financiers de la Société Nationale des Hydrocarbures portant sur les opérations du mandat de l'Etat ci-après. Notre audit a été effectué selon les normes d'audit généralement admises ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

En application de ces diligences, nous avons :

- procédé à une appréciation des procédures et du contrôle interne de la SNH dans le but, d'une part, d'identifier les risques potentiels d'erreurs dans les comptes et, d'autre part, de déterminer le calendrier et l'étendue des sondages à effectuer sur les comptes ;
- procédé à une demande de confirmation directe de soldes et d'informations auprès des tiers qui sont en relation avec la société, à savoir essentiellement les banques, les clients, les fournisseurs, les avocats, les assureurs et les sociétés du Groupe ;
- exécuté notre programme de contrôle des comptes établi après avoir défini les risques d'erreurs dans chaque compte et groupe de comptes.

## **3. CONCLUSIONS DE NOS TRAVAUX**

### **3.1 EXAMEN DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

En ce qui concerne les processus que nous avons examinés, nous avons relevé des faiblesses que nous avons portées à la connaissance de la Direction Générale.

### **3.2 EXAMEN DES COMPTES**

Notre examen des comptes pour l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2013 n'a pas relevé d'anomalies significatives.



Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

#### **4. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

Nous certifions que les états financiers de la Société Nationale des Hydrocarbures, volet Mandat de l'Etat, établis conformément aux principes comptables généralement admis au Cameroun (principes comptables du cadre contractuel de l'industrie pétrolière au Cameroun et ceux résultants du Mandat de Gestion confié à la SNH), sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2013, ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Mandat à la fin de cet exercice.

#### **5. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des points relevés dans le cadre de la lettre de recommandations adressée à la Direction Générale, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données sur la situation financière et les états financiers.

CAMEROUN AUDIT CONSEIL

Jérôme MINLEND  
Associé

Le 5 août 2014